



Consultation publique sur le contrôle des circulaires

Mémoire d'*Hebδος Québec* présenté à la
Commission sur l'eau, l'environnement, le
développement durable et les grands parcs de
la Ville de Montréal

18 octobre 2019

« Le mieux est le mortel ennemi du bien »

- Montesquieu

Introduction

L'Association [Hebdos Québec](#) est un organisme à but non lucratif fondé en 1932 qui regroupe des hebdomadaires locaux et régionaux indépendants. Cette industrie existe depuis près de 170 ans. Hebdos Québec concentre ses actions sur la promotion de la presse hebdomadaire indépendante, le soutien à son développement. L'Association est membre du Conseil de presse du Québec. Ces hebdos ont traversé des époques et des crises, ils se sont transformés et renouvelés. Ils continuent à le faire.

Forts des principes d'égalité, de liberté et de pluralisme, les hebdos ont contribué, mené et poussé la société, les gouvernements, les institutions et les organisations à favoriser une société plus juste. Ils ont généré des changements sociaux importants et des progrès notoires dans de nombreux domaines dont l'éducation, la santé, la culture et l'économie.

Véritable rempart de la démocratie, la presse a des devoirs envers le public et tient à le faire bénéficier d'une information de qualité soutenue par la rigueur journalistique. La presse hebdomadaire francophone à Montréal, dans la grande région métropolitaine comme au Québec a d'ailleurs joué un rôle fondamental dans la livraison de l'information au cœur de plusieurs communautés locales.

Pour ce faire, les hebdos ont bénéficié depuis plus de quatre décennies d'un solide et très fiable véhicule de distribution qu'est le Publisac, leur permettant de rejoindre chacun des citoyens dans son foyer et d'alimenter plusieurs lecteurs au sein d'une même famille.

Les hebdos font partie du paysage économique et culturel, certains depuis près d'un siècle, et ils sont essentiels à la vitalité démocratique. Nul doute que les hebdos ont contribué grandement à bâtir le « réseau social » dans leur communauté ou quartier respectifs. Ils sont essentiels à la cohésion sociale comme véhicule d'information, de vigie et de réflexion.

Faute d'un moyen de distribution, les hebdos en seraient affaiblis, menacés d'abandonner leur mission, voire forcés de disparaître, mettant sérieusement en péril notre démocratie. Déjà fortement secoués par la crise des médias dont ils peinent à se relever et la perte de nombreux emplois de journalistes, voilà que les hebdos voient leur écosystème, leur modèle d'affaires menacé par les décisions qui pourraient découler d'une telle consultation publique sur le contrôle des circulaires qui côtoient nos journaux dans le Publisac.

Inverser les règles d'une telle distribution serait de nature à priver une très large proportion des trois (3) millions de lecteurs par semaine à l'échelle provinciale. D'autant plus qu'une telle décision issue de la plus grande ville au Québec aurait manifestement un effet d'entraînement pour ses pairs en périphérie et en région plus éloignée.

Avec un taux de lectorat de près de 80 % selon l'étude StatHebdo, les hebdomadaires sont par ailleurs des publications hebdomadaires gratuites, sauf quelques exceptions, garantissant l'accès à une information juste et objective.

Le reversement de l'option « opt-in » menacerait, à coup sûr, la pérennité d'hebdomadaires déjà affectés par les fermetures¹, les pertes d'emplois et les restructurations enchaînées.

Il importe de préserver cette démocratie, de protéger le droit du public à l'information et d'assurer la distribution des journaux hebdomadaires qui sont le reflet de la vie communautaire par la diffusion de nouvelles locales et régionales traduisant une richesse d'actions, d'événements et de réactions dans toutes les sphères d'activités. Sans un tel porte-voix de proximité, il n'y a pas de faits d'armes régionaux révélés, pas d'information municipale, pas de visibilité pour les organismes du milieu, pas de débat public sur un projet ou une initiative citoyenne, pas de rayonnement pour les personnalités du milieu, les élus et les organismes culturels, sportifs ou économiques.

Démarche de consultation publique

Nous saluons la possibilité pour notre association de pouvoir présenter notre position et notre argumentaire s'y rattachant dans le cadre de ce processus de consultation publique sur le contrôle des circulaires.

Ce faisant d'ailleurs, à l'appui de nos prétentions, les résultats du sondage d'opinion sur la distribution des circulaires sur le territoire de la Ville de Montréal mené par Segma Recherche montrent que 87 % des répondants qui reçoivent des circulaires les consultent.

En revanche, si 81,5 % des répondants se disent favorables à limiter la distribution des circulaires uniquement aux personnes intéressées à les recevoir, ledit sondage ne fait aucunement mention que le recours au « opt-in » entraînerait la disparition pure et simple du Publisac. Cette donnée n'est surtout pas négligeable considérant le fort taux de répondants qui le consultent chaque semaine.

¹ Selon les données du ministère de la Culture et des Communications, « plus d'un hebdomadaire sur quatre a cessé d'être publié depuis 2010 au Québec, leur nombre passant de près de 200 à 143 en 2017 ».

Ensuite, dans une Étude sur les alternatives à la distribution de circulaires papier réalisée par le Centre québécois d'innovation en commerce, il ressort qu'il n'existe actuellement aucune alternative efficace et éprouvée à la distribution de circulaires conventionnelles imprimées.

Puis, l'inventaire des initiatives mondiales visant à limiter la distribution des circulaires et/ou autres objets promotionnels démontre peu d'innovations au Canada et à l'international pour limiter la distribution des circulaires. Dans l'ensemble, la très large majorité des villes et pays ont recours à l' « opt-out » qui permet une certaine réduction du volume de circulaires distribuées. Quant au système « opt-in », bien que souvent envisagé, il implique d'importants défis réglementaires en lien avec la liberté d'expression.

Pour terminer, le rapport de consultation publique sur le projet de modification du Plan métropolitain de gestion de matières résiduelles 2015-2020 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) indique que la gestion des circulaires doit être réalisée selon une approche de distribution volontaire plutôt que systématique, ajoutant toutefois que « les journaux locaux, une importante source d'information locale, ne devraient pas être touchés par cette mesure ». Une telle affirmation dans le même rapport est l'équivalent de dire une chose et son contraire. La très large majorité des hebdomadaires sont distribués à même le Publisac depuis des décennies. Cet outil permet à ces journaux d'atterrir dans chacun des foyers de manière efficace et à moindre coût, de desservir adéquatement leur clientèle d'annonceurs et d'informer les différentes communautés.

Or, une telle affirmation nous apparaît stérile, contraire à sa prémisse, voire, dirions-nous, complètement dissociée du contexte et de la réalité économique des hebdomadaires.

Au surplus, la mention de la Loi canadienne antipourriel (LCAP) et du mécanisme d'adhésion « opt-in » ne doit absolument pas servir de référence à l'enjeu des circulaires compte tenu du moyen électronique qui s'y rattache. Nul besoin d'expliquer le mécanisme instantané de l'envoi d'un simple message électronique pour accepter la réception d'un courriel (infolettre ou autres) comparativement à la distribution, un système organisé, complexe, coûteux et impliquant une manipulation à la fois physique et informatique.

Contexte

Hebdos Québec comprend bien la préoccupation grandissante qu'ont les Québécois pour l'environnement, le développement durable et les changements climatiques. La population s'attend à ce que les entreprises assument leurs responsabilités sociales et environnementales.

Au fil des quatre dernières décennies, TC Transcontinental a développé un service utile, responsable et légitime en Publisac lequel doit être maintenu.

L'entreprise a mis en place un système de distribution efficace et respectueux du choix des citoyens, qui peuvent, s'ils le souhaitent, se prévaloir d'une option de retrait (« opt-out ») ce qui est le système standard au Canada et ailleurs dans le monde. La demande de renverser le modèle d'affaires actuel du Publisac, un médium de masse, vers un modèle par abonnement (« opt-in ») équivaut à demander la fin du Publisac. Un tel modèle ne serait pas viable à cause de sa complexité et des coûts prohibitifs qu'il engendrerait. Pour TC Transcontinental, le « opt-in » sonnerait le glas du Publisac.

La fin du Publisac, ce serait aussi la mise en péril des hebdomadaires qui utilisent ce véhicule de distribution, la fin des économies que procurent les circulaires aux ménages, un appauvrissement de la vie de quartier, la disparition du principal outil promotionnel des commerçants locaux, une perturbation de l'économie circulaire du papier qui est bien établie au Québec, un frein à l'établissement d'une économie circulaire du plastique au Québec, et une atteinte illégale à la liberté commerciale, sans compter la perte d'innombrables emplois.

Le recours à un pictogramme pour indiquer son refus de recevoir le Publisac respecte le libre choix du citoyen et il permet à TC Transcontinental de gérer l'exception pour ainsi réduire à la source les quantités de circulaires à imprimer et de sacs à produire.

L'entreprise démontre par ailleurs qu'elle est à l'écoute des citoyens qui ont manifesté des préoccupations environnementales, saisissant l'occasion de réduire son empreinte environnementale. En septembre sur l'île de Montréal, TC Transcontinental a lancé un sac Publisac fait à 100 % de plastique recyclé, et toujours 100 % recyclable. Cette initiative a pu être réalisée en un temps record étant donné l'expertise acquise par TC Transcontinental depuis son entrée en 2014 dans le domaine de l'emballage souple en plastique. Ce nouveau Publisac sera distribué à compter du mois d'octobre dans les autres municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, et partout au Québec d'ici la fin de l'année. Au-delà du nouveau sac, TC Transcontinental compte réduire à la source 30 % du plastique utilisé auparavant en ayant recours à des sacs de plus petit format lorsque cela est possible et en continuant de tester des jaquettes en papier pour certaines distributions intérieures à Montréal cet automne.

Avec d'autres acteurs, l'entreprise travaille à la mise en place d'une nouvelle d'économie circulaire du plastique.

Conclusion

Le Publisac est bien plus qu'un simple réseau de distribution. Il représente un véritable écosystème qui fait partie intégrante du modèle d'affaires des hebdomadaires. C'est par cet outil que les

hebdomadaires rejoignent leur lectorat et entrent dans près de trois millions de foyers au Québec pour nourrir la vie démocratique et communautaire.

L'intention exprimée dans la présente consultation publique dont l'aval équivaldrait au bannissement complet de ce véhicule de distribution prend bien peu en considération son impact pour la diffusion d'informations de qualité.

Pour paraphraser Montesquieu, le mieux ne doit pas devenir l'ennemi du bien. Nous comprenons l'enjeu, mais des solutions sont envisageables et surtout déjà disponibles sans qu'elles mettent en péril toute une industrie, celle des hebdomadaires, et engendrent d'autres pertes d'emplois de journalistes, déjà moins nombreux pour produire une information de qualité. À juste titre d'ailleurs, il serait difficile de parler d'environnement et de développement durable à Montréal et dans plusieurs de nos régions s'il n'y a plus d'hebdomadaires pour diffuser les nouvelles et le contenu s'y rattachant.

En terminant, nous tenons sincèrement à remercier les membres de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal pour l'attention qu'ils porteront à notre mémoire et à nos arguments. Nous plaçons notre confiance dans leur compréhension de ces enjeux et de l'impact d'une telle décision pour nos hebdomadaires.



Benoit Chartier
Président
Conseil d'administration
Hebdomadaires Québec



Sylvain Poisson
Directeur général
Hebdomadaires Québec